

SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS



FIFTH YEAR

471st MEETING : 12 APRIL 1950

CINQUIEME ANNEE

471ème SEANCE : 12 AVRIL 1950

No. 13

CONSEIL DE SECURITE PROCES-VERBAUX OFFICIELS

LAKE SUCCESS, NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
1. Provisional agenda	1
2. Tribute to the memory of the late Franklin D. Roosevelt	1
3. Thanks to the retiring President	1
4. Statement by the President	2
5. Adoption of the agenda	5
6. The India-Pakistan question (<i>continued</i>)	5

TABLE DES MATIERES

1. Ordre du jour provisoire	1
2. Hommage à la mémoire de Franklin D. Roosevelt	1
3. Remerciements au Président sortant	1
4. Déclaration du Président	2
5. Adoption de l'ordre du jour	5
6. La question Inde-Pakistan (<i>suite</i>)	5

RECEIVED

JUN 6 1950

UNITED NATIONS

Relevant documents not reproduced in full in the texts of the meetings of the Security Council are published in monthly supplements to the *Official Records*.

All United Nations documents are designated by symbols, i.e., capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans le texte des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments mensuels aux *Procès-verbaux officiels*.

Les documents des Nations Unies portent tous une cote, qui se compose de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document des Nations Unies.

FOUR HUNDRED AND SEVENTY-FIRST MEETING

Held at Lake Success, New York, on Wednesday, 12 April 1950, at 3 p.m.

QUATRE CENT SOIXANTE ET ONZIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le mercredi 12 avril 1950, à 15 heures.

President: Mahmoud FAWZI Bey (Egypt).

Present: The representatives of the following countries: China, Cuba, Ecuador, Egypt, France, India, Norway, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America, Yugoslavia.

1. Provisional agenda (S/Agenda 471/Rev.1)

1. Adoption of the agenda.
2. The India-Pakistan question.

2. Tribute to the memory of the late Franklin D. Roosevelt

The PRESIDENT: I propose that all those present observe a minute of silence in memory of one of the greatest friends and defenders of liberty and builders of peace and the United Nations, Franklin Delano Roosevelt.

All those present stood in silence for one minute.

3. Thanks to the retiring President

The PRESIDENT: Before we start our work today, I should like to express to the representative of Ecuador the Council's admiration and gratitude for the masterly way in which he guided the deliberations of the Council during the month of March.

Mr. VITERI LAFRONTE (Ecuador) (*translated from Spanish*): I should first like to thank the President for his kind words with regard to my work last month as President of the Security Council.

In the course of our work during the month of March, we dealt with the question of India and Pakistan. We succeeded in adopting a resolution [S/1469] and, in that connexion, I should like to thank all the members of the Council for their co-operation. I wish to refer particularly to the co-operation I received at all times from the four sponsors of the resolution and from the representatives

Président: Mahmoud FAWZI (Egypte).

Présents Les représentants des pays suivants: Chine, Cuba, Equateur, Egypte, France, Inde, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie.

1. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 471)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La question Inde-Pakistan.

2. Hommage à la mémoire de Franklin D. Roosevelt

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je propose à l'assistance d'observer une minute de silence en hommage à la mémoire de Franklin Delano Roosevelt, l'un des plus grands amis et défenseurs de la liberté que le monde ait jamais connus et l'un de ceux qui ont le plus contribué à l'établissement de la paix et à la création de l'Organisation des Nations Unies.

Une minute de silence est observée.

3. Remerciements au Président sortant

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Avant de commencer nos travaux, je voudrais transmettre au représentant de l'Equateur les remerciements du Conseil et l'expression de sa gratitude pour la façon dont il a présidé les délibérations de cet organe au cours du mois de mars.

M. VITERI LAFRONTE (*traduit de l'espagnol*): Je désire remercier le Président des paroles bienveillantes et aimables qu'il vient de prononcer à propos de la façon dont je me suis acquitté le mois dernier de ma tâche de Président du Conseil de sécurité.

En poursuivant la marche de nos travaux, nous avons eu à nous occuper, au mois de mars, de la question de l'Inde et du Pakistan. Nous sommes arrivés à tomber d'accord sur une résolution [S/1469] et, à ce propos, je désire exprimer ma gratitude à tous les membres du Conseil pour l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve à cette occasion. J'entends particulièrement remercier, pour l'aide qu'ils m'ont constam-

of India and Pakistan. They contributed in no small measure to the constructive step which we were able to take towards the solution of a question which concerns not only the parties to the dispute but also millions of individuals.

4. Statement by the President

The PRESIDENT: This being the first meeting of the Security Council during the current month, I feel it my duty, in the present world situation, to make a general statement regarding international peace and security.

It is an open secret that the world is now passing through a period of tension and anxiety. It is equally obvious that there are many who feel that the United Nations, and more particularly the Security Council, has not so far adequately fulfilled in this respect its mandate under the Charter.

Looking at the inventory of the work of the Security Council up to the present moment, when attention is inevitably drawn to some deficiencies, shortcomings, and gaps in it, I shall mention only a few salient examples.

Articles 43 and 106 were put into the Charter with the intention of filling the gap; a situation similar to that prevailing today proved fatal to the League of Nations. Yet these articles remain unimplemented, and their implementation does not at present seem to be in sight.

The duties of the Security Council relating to disarmament and the regulation of armaments are not satisfactorily discharged. Even the inadequate resolutions of the General Assembly and the Security Council remain hanging in the air. The same has been, until now, the fate of Article 26 of the Charter which stipulates:

"In order to promote the establishment and maintenance of international peace and security with the least diversion for armaments of the world's human and economic resources, the Security Council shall be responsible for formulating, with the assistance of the Military Staff Committee referred to in Article 47, plans to be submitted to the Members of the United Nations for the establishment of a system for the regulation of armaments."

Another example is Article 4 of the Charter. Article 4 puts clearly and exclusively the requirements for admission to membership in the United Nations; but for outside political reasons, and not for reasons relating to the Charter, several worthy applicants are refused acceptance.

Our failure to admit worthy applicants to membership goes contrary to the stipulations of the Charter and the principle of the universality of the United Nations; it deprives this Organization of the valuable contributions these worthy applicants would certainly have made to its work.

ment apportée, les quatre membres qui ont soumis le projet de résolution, ainsi que les représentants de l'Inde et du Pakistan. Ils ont contribué à nous permettre de faire ce progrès en vue de la solution d'un problème qui intéresse non seulement les parties au différend, mais encore des millions d'êtres humains.

4. Déclaration du Président

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Cette séance du Conseil de sécurité étant la première du mois en cours, j'estime qu'il est de mon devoir, étant donné la situation mondiale actuelle, de faire une déclaration générale au sujet de la paix et de la sécurité internationales.

Ce n'est un secret pour personne que le monde traverse actuellement une période de tension et d'anxiété. Il est non moins manifeste que nombreux sont ceux qui estiment que les Nations Unies, et plus particulièrement le Conseil de sécurité, n'ont pas, jusqu'ici, adéquatement rempli le mandat que la Charte leur a confié à cet égard.

Si l'on fait l'inventaire des travaux accomplis jusqu'à présent par le Conseil de sécurité, l'attention est attirée inévitablement sur leurs imperfections, leurs défauts et leur insuffisance; je me bornerai à mentionner quelques exemples saillants.

Les Articles 43 et 106 de la Charte ont été insérés dans cette dernière afin de pallier cette insuffisance qui s'est révélée fatale pour la Société des Nations. Malgré tout, ces articles restent sans effet et leur mise en application ne semble pas actuellement être en vue.

Les tâches qui incombent au Conseil de sécurité au sujet du désarmement et de la réglementation des armements ne sont pas accomplies de façon satisfaisante. Même les résolutions insuffisantes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité demeurent lettre morte. Le même sort a été réservé jusqu'à présent à l'Article 26 de la Charte, qui dispose que:

"Afin de favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde, le Conseil de sécurité est chargé, avec l'assistance du Comité d'état-major prévu à l'Article 47, d'élaborer des plans qui seront soumis aux Membres de l'Organisation en vue d'établir un système de réglementation des armements."

L'Article 4 de la Charte offre un autre exemple; l'Article 4 spécifie clairement et limitativement les conditions d'admission au sein des Nations Unies; cependant, pour des raisons politiques étrangères, et non pour des raisons prévues par la Charte, plusieurs demandes dignes d'intérêt n'ont pas été acceptées.

Le refus d'admission opposé à des candidats dignes d'intérêt est contraire aux dispositions de la Charte et au principe de l'universalité de l'Organisation des Nations Unies; ce fait prive l'Organisation de contributions utiles, que ces candidats dignes d'intérêt n'auraient pas manqué d'apporter aux travaux de l'Organisation.

The failure of the Security Council to implement Articles 43 and 106 leaves the United Nations practically as helpless as the League of Nations was; furthermore it has resulted, on more than one sad occasion, in the United Nations bowing, as the League of Nations bowed, to injustice, aggression and the *fait accompli*. Our failure with regard to disarmament and the regulation of armaments leaves us with the one alternative of arming more and more, of making armaments more destructive and more deadly, and of burdening still further the nerves, the health and the economy of an already overburdened world.

The time has come for all of us to revitalize our work and to do something still more positive than that which we have done so far for world peace and security, which are the *raison d'être*, the very essence, of the United Nations.

From the first line of its first Article, the Charter puts foremost among the purposes of the United Nations the maintenance of international peace and security. The duties of the Security Council in this respect are great indeed. Article 24 of the Charter states:

"In order to ensure prompt and effective action by the United Nations, its Members confer on the Security Council primary responsibility for the maintenance of international peace and security, and agree that in carrying out its duties under this responsibility the Security Council acts on their behalf."

With the same purpose in view, the Charter stipulates, in Article 28, that "The Security Council shall be so organized as to be able to function continuously" and that it "shall hold periodic meetings at which each of its members may, if it so desires, be represented by a member of the government or by some other specially designated representative". The importance of the Council's work and of its responsibilities in connexion with peace and security is further enhanced by the stipulations of Articles 11 and 12 and paragraph 3 of Article 35 of the Charter.

It is nevertheless felt that, for all the ordinary and extraordinary sessions of the General Assembly, with all the assiduous efforts of the various organs of the United Nations, with all the four hundred and seventy meetings of the Security Council in about four years, as compared to only about sixty meetings in over twenty years of the Council of the League of Nations—despite all this, the structure of world peace and security remains as shaky today as only an ill-wisher would want it to be.

As I hinted before, there have been, it is true, some great efforts made by the Security Council and by other organs of the United Nations. Such efforts, however, have been too often stalemated by various factors, and especially by the lack of agreement between the permanent members of the Security Council, these Members of the United Nations whose agreement is so essential to the success of our Organization.

The reason for which I make special mention of the permanent members of the Security Council is quite

Le fait que le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure de mettre en œuvre les Articles 43 et 106 de la Charte rend pratiquement les Nations Unies aussi impuissantes que la Société des Nations; il en est résulté, en outre, qu'en plusieurs occasions regrettables, les Nations Unies se sont inclinées, comme l'avait fait la Société des Nations, devant l'injustice, l'agression et le fait accompli. Notre impuissance à réaliser le désarmement et à limiter les armements ne nous laisse d'autre solution que de fabriquer des armes encore plus destructives et plus mortelles et d'imposer de nouvelles épreuves aux nerfs, à la santé et à l'économie d'un monde déjà accablé.

L'heure est venue de redonner une impulsion nouvelle à nos travaux et de réaliser quelque chose de plus positif que ce que nous avons fait jusqu'ici pour la paix et la sécurité du monde, qui sont la raison d'être et l'essence même de l'Organisation des Nations Unies.

Dès la première ligne de son premier article, la Charte indique que l'un des principaux buts de l'Organisation des Nations Unies est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Et, en effet, d'importantes obligations incombent sous ce rapport au Conseil de sécurité. L'Article 24 de la Charte déclare:

"Afin d'assurer l'action rapide et efficace de l'Organisation, ses Membres confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et reconnaissent qu'en s'acquittant des devoirs que lui impose cette responsabilité, le Conseil de sécurité agit en leur nom."

C'est aux mêmes fins que, dans son Article 28, la Charte précise que "le Conseil de sécurité est organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence" et que "le Conseil de sécurité tient des réunions périodiques auxquelles chacun de ses membres peut, s'il le désire, se faire représenter par un membre de son Gouvernement ou par quelque autre représentant spécialement désigné". Les stipulations des Articles 11 et 12, ainsi que celles du paragraphe 3 de l'Article 35 de la Charte, insistent également sur l'importance de la tâche que le Conseil doit remplir en ce qui concerne la paix et la sécurité et sur les responsabilités qui incombent à cet organe en la matière.

Néanmoins, malgré les sessions ordinaires et extraordinaires de l'Assemblée générale, malgré tous les efforts acharnés des différents organes des Nations Unies, et bien que, en quatre ans à peu près, le Conseil de sécurité ait tenu quatre cent soixante-dix séances, alors que, en plus de vingt ans, le Conseil de la Société des Nations ne s'était réuni qu'une soixantaine de fois, la structure de la paix et de la sécurité mondiales demeure si branlante que la situation ne saurait contenir que des personnes mal intentionnées.

Comme je viens de le dire, de grands efforts ont été faits par le Conseil de sécurité et par d'autres organes des Nations Unies. Cependant, ils n'ont que trop souvent été mis en échec par divers facteurs, dont l'un des principaux a été la mésentente entre les membres permanents du Conseil de sécurité, c'est-à-dire entre les Membres des Nations Unies dont la bonne intelligence constitue une condition essentielle du succès de notre Organisation.

Si j'insiste sur le rôle des membres permanents du Conseil de sécurité, c'est pour des raisons que la

clear in the light of the Charter and in the course of events from the inception of the United Nations until now. Yet, I must point out that matters of peace and security are not a monopoly of these permanent members of the Council. Indeed, these matters belong to all of us, the peoples of the United Nations, and to the peoples of the whole world.

In speaking as I speak to the Council today about international peace and security, I am not trying to apportion any blame or to level accusations against anyone. My ultimate objective is the very same as that of the Charter, namely, that we help in the establishment of a workable, peaceable, secure and really civilized international life. My immediate objective is to appeal to the Security Council, and particularly to its permanent members, so that we may all redouble our efforts to accomplish agreement instead of perpetuating disagreement, and to give more hope of peace and security to a weary, perturbed world. In this, as President of the Security Council and as representative of EGYPT, I am quite ready, as I am sure all of the representatives are ready, to work day and night and to co-operate with everyone who aims at the same objective.

While I submit my present statement for the consideration of the Council, and particularly for its help and co-operation, I am well aware of the fact that we cannot solve our problems instantly; I am well aware that their solution will require some time, varying in length according to the atmosphere and complexities of the problems. Several proposals and efforts have been made to solve one or other of our problems. Some of them are noteworthy and merit a most careful consideration by the Council. Those who have made them deserve our gratitude, even if some of us think that these proposals or these efforts do not fully or properly coincide with the requirements of the present unsettled state of affairs in the world. We should consult more, more frequently compare notes and ideas. We are expected to work unceasingly and relentlessly for the cause of peace and security. We should not allow it to be truly said that the work of the Security Council is stamped with futility and lack of stamina in the face of what many consider to be a deteriorating—nay, an alarming—state of world affairs. Of course we should not be alarmists. We should not exaggerate the danger which the world is facing. On the other hand, we should not under-rate such danger. An overdose of complacency and unseeing optimism might be fatal. The danger is there; but it can be eliminated through determined, persistent, enlightened and timely endeavours. Such is the hope and the public opinion of the world today.

Charte et les événements qui se sont déroulés depuis la fondation de l'Organisation des Nations Unies rendent fort claires. Cependant, il est de mon devoir de souligner que les questions de la paix et de la sécurité ne constituent pas un domaine réservé à ces seuls membres permanents du Conseil. En vérité, ces questions nous intéressent tous, elles intéressent tous les peuples qui composent l'Organisation, tous les peuples de l'univers.

En parlant, comme je le fais actuellement devant le Conseil, de la paix et de la sécurité internationales, je ne cherche pas à jeter le blâme ou à porter une accusation quelconque contre qui que ce soit. Le but réel de mon intervention est exactement le même que celui de la Charte, à savoir que nous devons contribuer à l'établissement d'un monde dans lequel nous puissions réellement vivre en paix, en sécurité et comme il convient à des hommes civilisés. Mon but immédiat est d'en appeler au Conseil de sécurité, et notamment à ses membres permanents, pour que nous redoublions tous nos efforts en vue de parvenir à un accord au lieu de perpétuer les désaccords, et de donner un plus grand espoir de paix et de sécurité à un monde troublé et inquiet. A cette fin, en ma qualité de Président du Conseil de sécurité et en ma qualité de représentant de l'EGYPTE, je suis tout prêt — et je suis sûr qu'il en est de même de tous les représentants — à travailler jour et nuit et à collaborer avec tous ceux qui ont le même but en vue.

En faisant cette déclaration devant le Conseil, afin de solliciter notamment son aide et sa coopération, je me rends parfaitement compte que nous ne pouvons pas résoudre instantanément tous les problèmes qui se posent à nous; je me rends parfaitement compte que leur solution demandera un certain temps, plus ou moins long selon la complexité de chaque question et l'atmosphère dans laquelle elle se pose. On a fait des propositions et des tentatives pour résoudre l'un ou l'autre de nos problèmes. Certaines de ces propositions sont vraiment dignes d'intérêt et méritent de faire l'objet d'une étude très approfondie de la part du Conseil. Ceux qui les ont présentées ont droit à notre gratitude, même si certains d'entre nous estiment que ces propositions ou ces efforts ne correspondent ni complètement ni convenablement aux exigences des situations internationales qui demandent à être réglées. Nous devrions nous consulter plus fréquemment et comparer plus souvent nos renseignements et nos idées. On attend de nous que nous travaillions sans relâche et sans défaillance pour la cause de la paix et de la sécurité. Nous ne devrions pas permettre qu'il puisse être dit à juste titre que les travaux du Conseil de sécurité sont empreints de futilité et manquent de vigueur en face de ce que beaucoup considèrent comme une situation internationale qui s'aggrave et qui devient alarmante. Il est évident que nous ne devons pas être pessimistes. Nous ne devons pas exagérer le danger qui menace actuellement le monde. Par contre, nous ne devons pas sous-estimer ce danger. Un excès de complaisance et d'optimisme injustifiés pourrait être fatal. Le danger est présent; mais il peut être éliminé à la suite d'efforts déterminés, continus, éclairés et opportuns. Tel est l'espoir qu'entretient actuellement l'opinion publique du monde.

Let us not be out of pace with the times. Let us not be out of pace with the public opinion of the world. This public opinion is not confined to a few peoples or to a mere part of the world; it encircles the globe, and virtually comprises each and every one.

As I indicated before, I have made this preliminary statement in an attempt to discharge part of the duty incumbent upon me as President of the Security Council under the present circumstances prevailing in the world.

I now suggest that we proceed with the consideration of the provisional agenda which is before the Council in document S/Agenda 471/Rev.1.

5. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

6. The India-Pakistan question (continued)

At the invitation of the President, Sir Mohammad Zafrulla Khan, representative of Pakistan, Mr. Samper, Acting Chairman of the United Nations Commission for India and Pakistan, and other members of the Commission, took their places at the Security Council table.

The PRESIDENT: The members of the Security Council will recall that, at our previous [470th] meeting on 14 March 1950, it was decided that the Security Council would, in due course, appoint a United Nations representative for India and Pakistan; the functions of such representative who would be so appointed have been defined by the Security Council resolution [S/1469] of the same date.

The representatives of Cuba, Norway, the United Kingdom and the United States presented to me the name of the Australian jurist, Sir Owen Dixon, with the understanding that I submit the matter to the Security Council for consideration, which I am now doing. I intend to ask whether the Security Council approves the appointment of Sir Owen Dixon as United Nations representative for India and Pakistan.

I shall now put to the vote for approval by the Council the appointment of Sir Owen Dixon as United Nations representative for India and Pakistan.

A vote was taken by show of hands, as follows:

In favour: China, Cuba, Ecuador, Egypt, France, Norway, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Abstaining: India, Yugoslavia.

Absent: Union of Soviet Socialist Republics.

The PRESIDENT: The appointment of Sir Owen Dixon as United Nations representative for India and Pakistan has been approved by the Council by 8 votes in favour, with 2 abstentions. India is one of the countries abstaining, and I suppose that it considers

Ne nous laissons pas dépasser par les événements. Ne nous laissons pas dépasser par l'opinion publique mondiale. Cette opinion publique n'est pas seulement celle de quelques peuples ou celle d'une partie du monde; c'est l'opinion du monde entier, qui exprime, en fait, celle de chacun.

Comme je l'ai indiqué précédemment, en faisant cette déclaration préliminaire, je ne fais, dans les conditions qui règnent actuellement dans le monde, que remplir une partie du devoir qui m'incombe en tant que Président du Conseil de sécurité.

Je propose maintenant que nous examinions l'ordre du jour provisoire dont est saisi le Conseil et qui figure dans le document S/Agenda 471.

5. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

6. La question Inde-Pakistan (suite)

Sur l'invitation du Président, Sir Mohammad Zafrulla Khan, représentant du Pakistan, M. Samper, Président par intérim de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan et les membres de la Commission prennent place à la table du Conseil.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Les membres du Conseil de sécurité se souviendront qu'au cours de sa dernière séance [470ème], le 14 mars 1950, le Conseil de sécurité a décidé de nommer en temps opportun un représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Les fonctions de ce représentant ont été définies par la résolution [S/1469] que le Conseil de sécurité a adoptée ce même jour.

Les représentants de Cuba, de la Norvège, du Royaume-Uni et des États-Unis ont présenté la candidature de Sir Owen Dixon, juriste australien, étant entendu que je soumettrais cette proposition à l'examen du Conseil de sécurité. Je demande donc au Conseil de sécurité s'il approuve la nomination de Sir Owen Dixon comme représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan.

Je vais maintenant demander au Conseil de voter sur la nomination de Sir Owen Dixon au poste de représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour: Chine, Cuba, Equateur, Egypte, France, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

S'abstiennent: Inde, Yougoslavie.

Absente: l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Par 8 voix, avec 2 abstentions, le Conseil de sécurité vient de ratifier la nomination de Sir Owen Dixon au poste de représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. L'Inde est l'un des pays qui se sont abstenus

its abstention as non-participation in the vote, on the ground that India is an interested party.

With the appointment of Sir Owen Dixon as United Nations representative for India and Pakistan, still another step has been taken by the Security Council towards the solution of the question of Jammu and Kashmir, and towards the re-establishment of perfect harmony and understanding between the two sister States of India and Pakistan. Indeed, it gives me great pleasure to reiterate upon this occasion the thanks of the Council to all those who contributed to the achievement of this further progress, and most particularly to the parties themselves. I should also like to avail myself of this opportunity to express what I believe to be the feeling of all well-wishers for peace in relation to the meeting which the Prime Ministers of India and Pakistan recently held in New Delhi: appreciation for the noble and far-sighted thoughts which inspired this fruitful meeting and which will certainly inspire similar meetings in the future between the leaders of the two great countries; they are most worthy and merit the highest commendation of the Council and of everyone.

I am equally pleased to extend the Council's congratulations and good wishes to Sir Owen Dixon, the United Nations representative for India and Pakistan.

Mr. SUNDE (Norway): The Norwegian delegation wishes to associate itself whole-heartedly with what has just been said by the President.

The vote just taken by the Security Council on the appointment of Sir Owen Dixon as United Nations representative brings to a satisfactory conclusion a difficult stage in the process of bringing about a peaceful settlement of the unhappy dispute between India and Pakistan over Kashmir.

My delegation takes note of and highly appreciates the co-operative attitude shown by the two parties in accepting the Security Council's decision on the question of selecting the person to be entrusted with the crucial task of implementing the Council's resolution of 14 March, aiming at the demilitarization of Kashmir in preparation for the final solution of the problem through the free and impartial plebiscite upon which the parties have agreed.

I think I am safe in saying that the agreement which we have just reached is also a tribute to the man upon whose shoulders the Council has now placed these heavy responsibilities. My delegation feels that the choice of Sir Owen Dixon as United Nations representative is a happy one, and it is convinced that Sir Owen's well-known qualities as an experienced administrator

et je suppose que, dans l'esprit de son représentant, son abstention constitue une non-participation au vote, étant donné que l'Inde est une partie directement intéressée à la question.

Avec la nomination de Sir Owen Dixon au poste de représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, le Conseil de sécurité vient de faire un nouveau progrès en vue de la solution de la question de Jammu et Cachemire et du rétablissement d'une parfaite entente et d'une parfaite harmonie entre les deux Etats frères que sont l'Inde et le Pakistan. C'est avec le plus grand plaisir que, à cette occasion, je remercie encore une fois, au nom du Conseil, tous ceux qui ont contribué à ce nouveau progrès et tout particulièrement les parties intéressées elles-mêmes. Je voudrais également, à ce propos, me faire le porte-parole de tous les amis de la paix, en exprimant les sentiments que je pense qu'ils éprouvent tous à propos de la conférence que les Premiers Ministres de l'Inde et du Pakistan viennent d'avoir à New-Delhi. Je voudrais déclarer combien nous apprécions la noblesse et la largeur d'esprit qui ont présidé à cette conférence, laquelle a produit des résultats fort utiles, et dont les dirigeants des deux grands pays continueront certainement à s'inspirer lors des rencontres du même genre qu'ils pourront avoir dans l'avenir. Cette attitude est des plus louables et il n'est que juste que le Conseil et l'opinion publique indiquent combien ils l'apprécient.

C'est également avec le plus grand plaisir que je transmets à Sir Owen Dixon, représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, les félicitations et les vœux du Conseil de sécurité.

M. SUNDE (Norvège) (*traduit de l'anglais*): La délégation de la Norvège désire s'associer entièrement aux paroles que vient de prononcer le Président.

Le vote qui vient d'intervenir, au Conseil de sécurité, sur la nomination de Sir Owen Dixon au poste de représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan met fin, de façon fort satisfaisante, à l'une des étapes difficiles de la procédure qui doit conduire au règlement pacifique du regrettable différend qui s'est élevé entre l'Inde et le Pakistan à propos du Cachemire.

Ma délégation prend note, avec une profonde satisfaction, de l'esprit de coopération dont les deux parties ont fait preuve en acceptant la décision du Conseil de sécurité relative au choix de la personne à qui sera confiée une tâche très importante, celle de mettre en œuvre la résolution du Conseil en date du 14 mars, résolution qui a pour but d'aboutir à la démilitarisation du Cachemire — premier pas vers la solution définitive du problème au moyen de l'organisation de ce plébiscite libre et impartial auquel les deux parties ont consenti.

Je ne m'aventurerai guère, je crois, en disant que l'accord qui vient de se manifester entre nous constitue un hommage pour la personne à laquelle le Conseil vient de confier de lourdes responsabilités. De l'avis de ma délégation, en nommant Sir Owen Dixon, le Conseil a fait un excellent choix; nous sommes convaincus que ses qualités bien connues d'administrateur

and diplomat will be very useful assets in the difficult work which now lies ahead.

There is just one particular point concerning the task of the United Nations representative which I should like to mention in this connexion, because, in my opinion, it may become the key to the fulfilment of that task. I think it is unfortunate that, until now, the two parties have not been brought together in direct discussions of the issues which so far have hampered the efforts made in the direction of achieving a settlement of the dispute. It is not necessary now to go into this matter in detail. It seems to me, however, that direct talks between parties engaged in a dispute, whether that dispute be of a political, legal or any other nature, constitute an essential part of the very machinery of negotiation and mediation which should not be left unexploited. I feel confident that the United Nations representative will be aware of the possibilities of harmonizing conflicting views and interests through direct and open talks between the disputing parties, and that he accordingly will take full advantage of this particular instrument of negotiation.

Furthermore, I feel that the United Nations representative will also not hesitate to extend his assistance to the parties to the degree of drawing up the programme for such talks, whenever he feels that this will be useful and necessary in bringing the parties together.

As I have already indicated, I feel confident that Sir Owen Dixon is fully aware of every aspect of the technique of negotiation. I nevertheless want to draw attention to this particular point, because, in so doing, I can also stress the obvious fact that whatever progress can be made towards a final solution of the dispute will necessarily be made through arrangements agreed upon by both parties.

Mr. AUSTIN (United States of America): The United States wishes to encourage its fellow Members of the United Nations, India and Pakistan, to continue to make these substantial gains in the direction of the settlement of an extremely complicated situation. It has never been necessary for the Security Council to consider the question of blame, guilt, or anything of that kind. It has had enough to do in considering the facts, the complexity of which was the natural outgrowth of a situation having many ramifications and a long and ancient history.

I think that, as representative of the United States, I could do no better at this moment of progress than briefly to refer to what these great Members of the United Nations have already accomplished and to the promise which this holds for the future. I should like to bring out the high points in the comparatively brief consideration which the Security Council has given to this matter. I should also like to touch upon the matters which remain to be considered and acted upon by the two representatives of the Security Council: first, by the person whom we have appointed today and whose distinguished character gives us every cause for expressing gratitude at his willingness to assume the burdens of this great task; and, then, after he has

et de diplomate expérimenté seront fort précieuses à Sir Owen dans la tâche difficile qu'il aura à accomplir.

A ce propos, il n'est qu'un point concernant la tâche du représentant des Nations Unies sur lequel je voudrais insister parce que, à mes yeux, c'est lui qui est la clef du succès de sa mission. A mon sens, il est regrettable que, jusqu'ici, les deux parties n'aient pas été réunies en vue de discuter directement entre elles les questions qui, jusqu'à présent, ont rendu vains les efforts tentés en vue de résoudre le différend. Il n'est pas nécessaire d'examiner à l'heure actuelle ce problème en détail. Cependant, à mon avis, des conversations directes entre les parties à un différend — que ce différend soit d'ordre politique, juridique ou autre — constituent un élément essentiel du mécanisme de négociations et de médiation et offrent des possibilités qu'il faut explorer. Je suis sûr que le représentant de Nations Unies ne négligera aucun moyen de concilier, au moyen d'entretiens publics et directs entre les parties au différend, les points de vue et les intérêts de celles-ci; je suis sûr qu'il ne manquera pas de tirer pleinement avantage des possibilités qu'offre ce moyen de négociation.

En outre, je suis certain que le représentant des Nations Unies n'hésitera pas à aider les parties en dressant le plan de ces entretiens directs chaque fois qu'il estimera utile et nécessaire de les mettre en contact.

Comme je l'ai déjà indiqué, je suis certain que Sir Owen Dixon n'ignore rien des divers aspects de la technique des négociations. Je voulais toutefois attirer l'attention du Conseil sur ce point particulier, car il est évident que les progrès que l'on peut espérer faire vers un règlement final du différend ne peuvent être accomplis que par des accords conclus entre les deux parties.

M. AUSTIN (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Les Etats-Unis désirent apporter leurs encouragements aux deux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies — l'Inde et le Pakistan — pour qu'ils continuent à progresser vers le règlement d'une situation extrêmement compliquée. Il n'est jamais apparu nécessaire au Conseil de sécurité de formuler un blâme ou une accusation ou de prononcer une condamnation quelconque. Son activité a été absorbée par l'examen des faits dont la complexité découlait du développement normal d'une situation déjà ancienne et qui a des ramifications multiples.

En ma qualité de représentant des Etats-Unis, j'estime que je ne puis mieux faire que de retracer brièvement ce qu'ont déjà accompli ces deux grands Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'envisager les espoirs que l'on peut en tirer pour l'avenir. Je voudrais mettre en relief les principaux points qui se sont fait jour au cours de l'examen, relativement bref, de la question par le Conseil de sécurité. Je voudrais également dire un mot des problèmes qui restent à examiner et de certaines mesures qui devront être prises par les deux représentants du Conseil de sécurité: d'abord, par la personnalité distinguée que le Conseil vient de nommer aujourd'hui et à laquelle nous devons exprimer notre gratitude pour avoir bien voulu

carried out that task and reported to the Security Council, by Admiral Nimitz, who will have to go forward with his part in the programme as supervisor of the plebiscite in which fair opportunity is to be given to the people of Kashmir and Jammu to make their own decision as to accession.

This, briefly, is the story as we see it, and we think it represents a notable achievement by two great countries which were suddenly confronted with the necessity of solving these problems that grew out of the great change from a colonial status to one of independence.

It was in January 1948 that this matter was brought before the Security Council. On the 17th of that month, the Security Council adopted a resolution [S/651] submitted by the representative of Belgium which called upon the parties "to take . . . all measures . . . to improve the situation . . .". The United Kingdom delegation suggested that the President of the Security Council meet with the representatives of the parties to explore the grounds for settlement; and, still in that same month, on 20 January 1948, a three-member Commission was created by the Security Council [S/654] to proceed to the spot, investigate and report.

On 13 August 1948, by virtue of a resolution [S/1100, paragraph 75] adopted by the United Nations Commission for India and Pakistan [UNCIP], the Security Council Commission to which I have just referred, a cease-fire was ordered and a truce agreement proposed, reaffirming the wish of both parties that the future status of the State be determined in accordance with the will of the people.

On 23 December 1948—I am skipping many of the details of this history, because it is necessary on this occasion to bring only the high points into the record—India accepted, by letter [S/1196, annex 4], the proposals made by UNCIP; and, on 25 December, Pakistan did likewise [S/1196, annex 5]. India and Pakistan agreed, then, to order a cease-fire, which became effective, at midnight, one minute before 1 January 1949.

On 5 January 1949, UNCIP adopted another resolution [S/1196, paragraph 15] supplementing part III of the resolution of 13 August 1948, providing for a plebiscite to be carried out by a plebiscite administrator to be nominated by the Secretary-General and to be formally appointed to office by the Government of Jammu and Kashmir.

Very shortly thereafter, on 24 March, to be exact, Chester W. Nimitz, Fleet Admiral of the United States Navy, was designated Plebiscite Administrator, and the Commission of the Security Council was notified by the Secretary-General of this designation.

These were important and logical steps toward a pacific solution of a situation which had become so

accepter d'assumer les responsabilités de cette lourde tâche; ensuite, par l'amiral Nimitz qui, lorsque le représentant des Nations Unies aura terminé sa tâche et fait rapport au Conseil de sécurité, devra à son tour remplir son rôle d'administrateur du plébiscite qui permettra au peuple de l'Etat de Jammu et Cachemire de décider de l'Etat auquel il désire être rattaché.

Voici comment, à notre avis, on peut résumer en peu de mots l'évolution des événements, évolution qui, de notre point de vue, constitue un résultat important atteint par les deux grands pays qui ont eu soudain à résoudre les problèmes posés par leur passage du statut de colonies à l'indépendance.

C'est en janvier 1948 que la question a été soumise au Conseil de sécurité. Le 17 janvier, le Conseil de sécurité a adopté un projet de résolution [S/651] présenté par le représentant de la Belgique et qui demandait aux parties de prendre "toutes les mesures en son pouvoir . . . à l'effet d'améliorer la situation . . .". La délégation du Royaume-Uni a proposé que le Président du Conseil de sécurité prenne contact avec les représentants des parties en vue d'enquêter sur les bases possibles d'une solution du problème. Un peu plus tard — le 20 janvier 1948 — le Conseil de sécurité a créé [S/654] une commission de trois membres chargée de se rendre sur les lieux, d'enquêter et de faire rapport au Conseil.

Le 13 août 1948, une résolution [S/1100, paragraphe 75] adoptée par la commission du Conseil dont je viens de parler, c'est-à-dire la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, ordonnait une suspension d'armes et proposait un accord de trêve qui réaffirmerait le désir exprimé par les deux parties, à savoir que le statut futur de l'Etat de Cachemire soit déterminé conformément au désir de la population de ce pays.

Le 23 décembre 1948 — je passe sur nombre de détails car je ne puis, à l'heure actuelle, m'arrêter que sur les faits les plus importants — l'Inde a, par une communication écrite [S/1196, annexe 4], accepté les propositions formulées par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Le 25 décembre, le Pakistan a agi de même [S/1196, annexe 5]. Ensuite, l'Inde et le Pakistan sont tombés d'accord pour ordonner une suspension d'armes, qui est entrée en vigueur le 31 décembre 1948, une minute avant minuit.

Le 5 janvier 1949, la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan a adopté une autre résolution [S/1196, paragraphe 15] qui est venue compléter la troisième partie de la résolution du 13 août 1948; il y était prévu qu'un plébiscite aurait lieu sous la direction d'un administrateur du plébiscite, qui serait nommé par le Gouvernement de Jammu et Cachemire sur proposition du Secrétaire général des Nations Unies.

Très peu de temps après — le 24 mars pour être précis — l'amiral Chester W. Nimitz, de la marine des Etats-Unis, a été désigné pour remplir les fonctions d'Administrateur du plébiscite et le Secrétaire général a informé de ce fait la commission du Conseil de sécurité.

Telles sont les mesures importantes et logiques qui ont été prises en vue de trouver une solution pacifique

dangerous that both parties told the Security Council that its continuance threatened to bring about an international conflagration.

On 15 April, UNCIP presented to both parties truce terms which it deemed to represent a fair compromise. Those terms included, first, the drawing of a cease-fire line; secondly, the withdrawal of troops; and, thirdly, general provisions.

On 26 August, the parties not having been able to agree to all the particulars of UNCIP's proposals, another idea was tried out: a proposal [S/1430/Add.1, *annex 35*] providing for arbitration on the differences existing between the parties concerning all questions raised by them regarding the implementation of part II of the resolution of 13 August 1948.

I have referred to two resolutions: one of 13 August 1948 and the other of 5 January 1949. They are basic resolutions, and I have called attention to them because they are concerned with what we are doing today and constitute the basis of our action, as I shall point out.

The proposal for arbitration was rejected. The net gain up to this point, then, before the resolution which was adopted on 14 March 1950 and to which the representative of Ecuador has referred, was the cessation of hostilities, the adoption of a line of truce, an agreement for a plebiscite, and recognition by both India and Pakistan that Admiral Nimitz was satisfactory as a supervisor and overseer of the plebiscite. That is where we stood on 14 March 1950, when the Security Council adopted the joint resolution introduced by Cuba, Norway, the United Kingdom and the United States, which replaced UNCIP by a single representative and called upon the parties "to prepare and execute within a period of five months from the date of this resolution"—that would bring it to next August—"a programme of demilitarization on the basis of the principles of paragraph 2 of General McNaughton's proposal [S/1453] or of such modifications of those principles as may be mutually agreed."

I shall not take the time of the Security Council to review the McNaughton proposal, but I refer to it in order to have this record connected up logically.

There is one paragraph in the resolution of 14 March 1950 that I ask leave to read; it is not long and I regard it as important enough to be made a part of my remarks. It reads:

"Commending the Governments of India and Pakistan for their statesmanlike action in reaching the agreements embodied in the United Nations Commission's resolutions of 13 August 1948 and 5 January 1949 for a cease-fire, for the demilitarization of the

à une situation qui était devenue si dangereuse que les deux parties avaient informé le Conseil de sécurité qu'un conflit international risquait d'éclater si l'état de choses n'était pas modifié.

Le 15 avril, la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan a soumis aux deux parties des propositions de trêve qui, à ses yeux, représentaient un compromis basé sur la justice. Ces propositions comportaient: premièrement, l'établissement d'une ligne de suspension d'armes; deuxièmement, le retrait des troupes; et, troisièmement, des dispositions d'ordre général.

Le 26 août, comme les parties n'étaient pas parvenues à tomber d'accord sur tous les détails des propositions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, une autre idée a été lancée: il a été proposé [S/1430/Add. 1, *annexe 35*] d'arbitrer tous les différends qui existaient entre les parties sur les questions qu'elles avaient soulevées à propos de la mise en œuvre de la deuxième partie de la résolution du 13 août 1948.

J'ai mentionné deux résolutions: celle du 13 août 1948 et celle du 5 janvier 1949. Ce sont là des documents de base et, si j'ai attiré aujourd'hui l'attention sur eux, c'est parce qu'ils sont liés à ce que nous faisons aujourd'hui et qu'ils constituent, comme je le montrerai, la base de l'action que nous allons entreprendre.

La proposition tendant à l'organisation d'un arbitrage a été rejetée. Donc, avant l'adoption de la résolution du 14 mars 1950 que le représentant de l'Equateur a mentionnée, le gain net était que les hostilités avaient cessé, qu'une ligne de trêve avait été acceptée, qu'un accord était intervenu en vue de l'organisation d'un plébiscite et que l'Inde et le Pakistan avaient admis que l'amiral Nimitz saurait surveiller et conduire de manière satisfaisante ce plébiscite. C'est là que nous en étions le 14 mars 1950 lorsque le Conseil de sécurité a adopté la résolution commune présentée par Cuba, la Norvège, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, résolution qui remplaçait la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan par un seul représentant et qui invitait les parties à "préparer et exécuter, dans un délai de cinq mois à compter de la date de la présente résolution"—ce qui nous mènerait au mois d'août prochain—"un programme de démilitarisation qui s'inspire, soit des principes énoncés au paragraphe 2 de la proposition du général McNaughton, soit des modifications apportées à ces principes par accord mutuel".

Je n'exposerai pas au Conseil de sécurité les propositions du général McNaughton; si j'y ai fait allusion, c'est pour maintenir la logique de mon exposé.

La résolution du 14 mars 1950 contient un paragraphe que je voudrais qu'il me soit permis de lire. Il n'est point long et, à mon avis, il est suffisamment important pour figurer dans le texte de mon intervention. Il est rédigé comme suit:

"Félicitant les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan pour la sagesse politique dont ils ont fait preuve en concluant les accords formulés dans les résolutions de la Commission des Nations Unies en date du 13 août 1948 et du 5 janvier 1949, relatifs à une suspen-

State of Jammu and Kashmir and for the determination of its final disposition in accordance with the will of the people through the democratic method of a free and impartial plebiscite and commending the parties in particular for their action in partially implementing these resolutions by"—and this is the record of achievement:

"1. The cessation of hostilities effected 1 January 1949,

"2. The establishment of a cease-fire line on 27 July 1949 and

"3. The agreement that Fleet Admiral Chester W. Nimitz shall be Plebiscite Administrator."

What is there left immediately before us? We find that the greatest difficulty, and one which provoked the idea of arbitration, was the demilitarization of the country, which is deemed to be necessary, and which is considered by the Security Council to be necessary, in order that the plebiscite may be held in an orderly way and uninfluenced by the presence of the armed forces of either party to this controversy. Consequently, the immediate question still to be decided, and the question with regard to which this very distinguished representative will participate, assist, afford guidance and report to the Security Council from time to time is that of demilitarization.

I should like to say, in conclusion, that the United States wishes to strengthen the arm of the representative of the Security Council as far as it is proper and appropriate for a member of the Security Council and a Member of the United Nations to do so. It is our judgment that this great representative should have the strong support of the Security Council at all times in his very difficult task. In saying this we cast no aspersions whatsoever upon the parties. Their problem is exceedingly difficult, as we know. We are not trying to enforce anything by punishment, coercion or anything of that kind. What we are trying to do is to use that finest of instrumentalities in all disputes, pacific settlement, and the offer of a very distinguished and able person to aid in bringing the parties together.

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): I only wish very briefly to endorse what has been said by the President and by other representatives at this table. I like to think that the decision which we have taken today marks an important advance towards a peaceful and satisfactory settlement of this extremely difficult question.

I should like, on behalf of my delegation, to welcome the appointment of Sir Owen Dixon. The problem with which Sir Owen will be faced is one of very great complexity calling for the exercise of the utmost skill and wisdom. Moreover, his task is one which can be undertaken only by someone of the highest stature, whose views and recommendations will carry great weight not only with the Governments of India and Pakistan but also with public opinion in the sub-continent and in the world at large. I am confident

sion d'armes, à la démilitarisation de l'Etat de Jammu et Cachemire et à la fixation du statut définitif de cet Etat conformément à la volonté de la population exprimée de façon démocratique par un plébiscite libre et impartial, et félicitant notamment les parties d'avoir partiellement mis en œuvre ces résolutions" et voici le relevé des mesures prises:

"1. En cessant les hostilités le 1er janvier 1949,

"2. En établissant une ligne de suspension d'armes le 27 juillet 1949, et

"3. En acceptant la nomination de l'amiral Chester W. Nimitz au poste d'Administrateur du plébiscite."

Que nous reste-t-il donc à faire dans l'immédiat? Nous constatons que la plus grande difficulté, l'une de celles qui avaient suscité l'idée d'un arbitrage, est la question de la démilitarisation du pays, démilitarisation que l'on estime nécessaire et que le Conseil de sécurité juge nécessaire afin que le plébiscite puisse avoir lieu dans l'ordre et sans être influencé par la présence des forces armées de l'une ou de l'autre partie au différend. Par conséquent, la question immédiate qui reste encore à résoudre est celle de la démilitarisation; c'est pour la solution de cette question que le représentant des Nations Unies devra apporter sa collaboration, son aide, ses conseils et qu'il devra présenter des rapports de temps à autre au Conseil de sécurité.

J'ajoute, en conclusion, que les Etats-Unis désirent renforcer l'autorité du représentant du Conseil de sécurité dans la mesure où il est permis à un Membre du Conseil de sécurité et à un Membre des Nations Unies de le faire. Nous estimons que ce représentant doit recevoir en tout temps, dans l'accomplissement de sa tâche très délicate, l'appui le plus complet de la part du Conseil de sécurité. En faisant cette déclaration, nous n'entendons nullement blâmer les parties au différend. Nous savons fort bien que le problème qui se pose à elles est particulièrement complexe. Nous ne cherchons pas à imposer une solution par des sanctions, la force ou quelque autre mesure du même genre. Ce que nous nous efforçons de faire est d'employer le meilleur moyen de règlement d'un différend: le règlement pacifique; pour cela, nous offrons l'assistance d'une personne particulièrement distinguée et compétente pour aider les parties à aboutir à un accord.

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je désire simplement appuyer en quelques mots les observations présentées par le Président et par d'autres représentants. J'aime à croire que la décision que nous venons de prendre marque un progrès important vers un règlement pacifique et satisfaisant de cette question extrêmement délicate.

Au nom de ma délégation, je tiens à dire avec quelle satisfaction nous accueillons la nomination de Sir Owen Dixon. Le problème que Sir Owen aura à résoudre est particulièrement complexe et il demande à être traité avec la plus grande compétence et la plus grande sagesse. En outre, la tâche du représentant des Nations Unies est de celles qui ne peuvent être entreprises que par une personne particulièrement éminente, dont les opinions et les recommandations auront du poids non seulement auprès des Gouvernements de l'Inde et du

that Sir Owen possesses the qualities which are necessary. We are most fortunate in securing his services. I am sure that Sir Owen Dixon will receive the good will and full support of all of us here.

Reference has already been made to the recent meeting in New Delhi of the Prime Ministers of India and Pakistan. The atmosphere in the sub-continent has, I am sure, been immeasurably improved during the past week by reason of the agreement reached between India and Pakistan in regard to minority rights. The conclusion of that agreement results from the statesmanlike approach of the two Governments towards the difficult problems which have arisen. I feel that the United Nations has a great opportunity to perform a service of the highest importance to the people of India and Pakistan by bringing to an end a dispute which has for so long existed in regard to Kashmir.

Mr. GOPALA MENON (India): First, I wish to confirm the President's interpretation of India's abstention in the vote, in accordance with Article 27 of the Charter.

My Government instructed me to convey to the Security Council its acceptance of Sir Owen Dixon as the United Nations representative. The Government of India will be glad to extend to Sir Owen its warm and full co-operation in the discharge of his functions.

Sir Mohammad ZAFRULLA KHAN (Pakistan): The observations that have already been made by members of the Security Council happily make it unnecessary for me to detain the Council very long at this stage. Nevertheless, it would perhaps bear emphasizing, as has indeed already been done by the representative of the United States, that on this difficult problem which has for so long complicated the relations between India and Pakistan, the measure of agreement so far reached is represented by and is embodied in the two resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan, dated 13 August 1948 and 5 January 1949. In pursuance of those resolutions, the cessation of hostilities was effected as of 1 January 1949, and a cease-fire line was actually established on 27 July 1949.

In addition, with the agreement of the parties, Fleet Admiral Chester W. Nimitz was appointed Plebiscite Administrator to organize and hold the plebiscite which should determine the question of the accession of the State of Jammu and Kashmir to Pakistan or to India.

It was to have been the duty of the Plebiscite Administrator to establish conditions which would ensure and guarantee that the plebiscite is in every respect free and impartial. In the meantime, however, difficulties arose with regard principally to the demilitarization of the State, a condition which obviously is essential as a preliminary to the organization and the holding of the plebiscite. The resolution adopted by the Security

Pakistan, mais encore devant l'opinion publique de la péninsule et du monde entier. Je suis convaincu que Sir Owen possède les qualités nécessaires. Nous devons nous féliciter de nous être acquis ses services. Je suis sûr que Sir Owen Dixon peut compter sur la bonne volonté et l'appui total de tous les membres du Conseil ici présents.

On a déjà fait mention de la conférence tenue récemment à New-Delhi par les Premiers Ministres de l'Inde et du Pakistan. Je suis certain que l'atmosphère qui règne dans la péninsule s'est améliorée de façon inappréciable au cours de la semaine dernière, à la suite de l'accord conclu entre l'Inde et le Pakistan au sujet des droits des minorités. La conclusion de cet accord a été possible grâce à la sagesse politique dont ont fait preuve les deux Gouvernements dans la solution des problèmes délicats auxquels ils ont eu à faire face. J'estime que les Nations Unies ont une belle occasion de rendre un service de la plus haute importance aux populations de l'Inde et du Pakistan, en mettant fin au différend qui existe depuis si longtemps au sujet du Cachemire.

M. GOPALA MENON (Inde) (*traduit de l'anglais*): Tout d'abord, je tiens à confirmer l'interprétation que le Président a donnée de l'abstention de l'Inde lors du vote qui vient d'avoir lieu, conformément à l'Article 27 de la Charte.

Mon Gouvernement m'a chargé d'informer le Conseil de sécurité qu'il accepte la nomination de Sir Owen Dixon comme représentant des Nations Unies. Le Gouvernement de l'Inde sera heureux d'accorder à Sir Owen, dans l'accomplissement de ses fonctions, sa collaboration totale et chaleureuse.

Sir Mohammad ZAFRULLA KHAN (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Les observations qui ont déjà été faites par les membres du Conseil de sécurité me permettront heureusement, à ce stade actuel des débats, de ne pas retenir très longtemps l'attention du Conseil. Toutefois, il n'est peut-être pas inutile de souligner, comme l'a fait le représentant des Etats-Unis, que dans ce difficile problème qui compromet depuis longtemps les relations entre l'Inde et le Pakistan, la mesure dans laquelle l'accord a déjà pu être réalisé est indiquée et concrétisée dans les deux résolutions adoptées le 13 août 1948 et le 5 janvier 1949 par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. En application de ces résolutions, les hostilités ont cessé le 1er janvier 1949 et une ligne de suspension d'armes a été effectivement établie le 27 juillet 1949.

En outre, l'amiral Chester W. Nimitz a, avec l'accord des deux parties au différend, été nommé Administrateur du plébiscite et chargé d'organiser et de procéder au plébiscite qui décidera de la question de l'adhésion de l'Etat de Jammu et Cachemire au Pakistan ou à l'Inde.

L'un des devoirs de l'Administrateur du plébiscite était d'établir des conditions permettant de garantir que le plébiscite se déroulerait dans une liberté et une impartialité totales. Cependant, des difficultés ont surgi, notamment en ce qui concerne la démilitarisation de l'Etat en question, démilitarisation qui, évidemment, était une condition préalable essentielle à la préparation et à l'organisation du plébiscite. La résolution adoptée

Council on 14 March 1950 takes care of those difficulties. It provided for the appointment of a United Nations representative, which appointment has been made by the Security Council this afternoon, Sir Owen Dixon having been selected for this very delicate and responsible task. His duty and his function in accordance with the resolution will be to assist in the preparation and to supervise the implementation of the programme of demilitarization referred to in the resolution which states that the two Governments—that is to say, the Governments of India and Pakistan—shall prepare and execute within a period of five months from the date of the resolution a programme of demilitarization on the basis of the principles of paragraph 2 of General McNaughton's proposals, or of such modifications of those principles as may be mutually agreed upon. Once that is done, the United Nations representative is to arrange, at the appropriate stage of demilitarization, for the assumption, by the Plebiscite Administrator, that is to say, by Fleet Admiral Chester W. Nimitz, of the functions assigned to the Plebiscite Administrator under the two resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan to which I have already referred.

The members of the Security Council will recall that on 14 March 1950, when this resolution was adopted by the Council, I submitted to the Council on behalf of my Government the acceptance by my Government of that resolution in its letter and in its spirit. It follows, therefore, that in the discharge of the duties and functions laid upon him by that resolution, the United Nations representative will receive the fullest support, assistance and co-operation of my Government.

It is unnecessary to add anything more on behalf of the Pakistan Government at this stage. But I might express the hope that, in view of the agreement reached between the two Governments on a different but basically connected problem, the United Nations representative may find his task rendered easier than it is feared it might otherwise be.

Mr. TSIANG (China): I appreciate and praise the noble motives which actuated the President to make the statement which he did at the beginning of today's meeting. It is obvious that the peoples of the world look to the United Nations and, in particular, to the Security Council, to keep the peace of the world. It is also obvious that problems have increased faster than we have been able to find solutions for them. The President's concern is therefore very legitimate. I wish to take a few minutes of the Council's time to set forth the views of my delegation in regard to the problem which the President took up in his opening statement.

In the first part of the President's statement he stressed the problem of disarmament and the organization of a United Nations force. Although he did not specifically mention the problem of atomic energy, I am sure he had it in his mind, as indeed all of us must have it always in our minds. My delegation regrets and laments that we have not succeeded in prohibiting and controlling the atomic weapon. We regret that the

par le Conseil de sécurité le 14 mars 1950 s'attaque à ces difficultés. Elle prévoit la nomination d'un représentant des Nations Unies, représentant que le Conseil de sécurité a nommé cet après-midi lorsqu'il a désigné Sir Owen Dixon pour remplir cette tâche fort importante et fort délicate. Conformément aux termes de la résolution, il devra aider à préparer le programme de démilitarisation prévu par la résolution; il devra également en surveiller l'exécution en tenant compte du fait que la résolution prévoit que les deux Gouvernements — c'est-à-dire les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan — prépareront et exécuteront, dans un délai de cinq mois à compter de la date de la résolution, un programme de démilitarisation qui s'inspire, soit des principes énoncés au paragraphe 2 des propositions du général McNaughton, soit des modifications apportées à ces principes par accord mutuel. Ceci fait, le représentant des Nations Unies devra, lorsque le programme de démilitarisation aura franchi l'étape appropriée, prendre des mesures pour permettre à l'Administrateur du plébiscite, c'est-à-dire à l'amiral Chester W. Nimitz, d'assumer les fonctions qu'assignent à l'Administrateur du plébiscite les deux résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan dont j'ai fait mention.

Les membres du Conseil de sécurité se rappelleront que, le 14 mars 1950, c'est-à-dire lorsque le Conseil de sécurité a adopté sa résolution, j'ai fait savoir au Conseil que mon Gouvernement acceptait ce document dans sa lettre et dans son esprit. Il s'ensuit que, dans l'accomplissement des fonctions et des devoirs qui lui incombent en vertu de cette résolution, le représentant des Nations Unies jouira de tout l'appui, de toute l'assistance et de toute la coopération de mon Gouvernement.

Il n'y a point lieu d'ajouter quoi que ce soit d'autre à l'heure actuelle au nom du Gouvernement du Pakistan. Je pourrais cependant exprimer l'espoir que, à la suite de l'accord qui vient d'intervenir entre les deux Gouvernements sur un point différent, mais étroitement lié au problème qui nous occupe, le représentant des Nations Unies pourrait fort bien trouver que sa tâche sera plus aisée qu'il ne l'avait peut-être espéré.

M. TSIANG (Chine) (*traduit de l'anglais*): J'apprécie et je loue les nobles motifs qui ont incité le Président à faire la déclaration que nous avons entendue au début de cette séance. Il est évident que tous les peuples comptent sur les Nations Unies, et notamment sur le Conseil de sécurité, pour maintenir la paix du monde. Il est évident, d'autre part, que les problèmes ont augmenté plus rapidement que nous ne pouvions les résoudre. Le souci du Président est donc parfaitement justifié. Je me permets de demander au Conseil quelques minutes pour présenter les vues de ma délégation à l'égard du problème que le Président a soulevé dans sa déclaration, au début de la séance.

Dans la première partie de son exposé, le Président a souligné le problème du désarmement et de la constitution d'une force des Nations Unies. Bien qu'il n'ait pas fait explicitement mention du problème de l'énergie atomique, je suis sûr que le Président avait cette question présente à l'esprit, comme nous devons d'ailleurs tous l'avoir en tout temps. Ma délégation regrette et déplore que nous n'ayons pas réussi à interdire et

matter of the limitation of conventional armaments has not made much progress. We also regret that the organization of an international force is as far off today as it was when the United Nations was first started. This state of affairs is undoubtedly a disappointment to all of us here and to all the peoples of the world. Indeed, we can say that such a state of affairs has come about against the deep wishes of all the peoples of the world. Nevertheless, it is a fact, and we can ponder over the reasons for the present situation.

The world, in spite of its shortcomings, has progressed beyond the stage of cannibalism or war for the sake of just killing people. War for sake of war is definitely a museum piece. If, then, we still see on all sides preparations for war it is because we are divided on policy. It is my sincere conviction that the cause of disarmament can be served only by seeking a settlement in the political sphere. Any effort to work on the problem of disarmament, including the control and prohibition of atomic energy, would not bear fruit unless we succeed in the first instance in achieving a substantial measure of political agreement.

Turning now to the political field, it appears to me that it is well for the Security Council to keep in mind its limitations. To realize our limitations is not to abdicate or to remain passive in the face of the world crisis. If we realized our limitations we could then more profitably build up our strength and apply that strength along lines that would be really useful.

One of the great political problems facing the world today is the problem of peace treaties with Germany, Japan and Austria. Now, it was decided by the Powers that the question of peace treaties should be placed beyond the sphere of activities of the United Nations. No matter what we here might think today, this problem is not within our jurisdiction. I can see nothing that the Security Council can do usefully in this field.

The second great limitation which we must face is the rise of Soviet Union imperialism. This rise is unexpected. In the years before the organization of the United Nations and during the Conference at San Francisco, all the Governments and peoples of the world expected the Soviet Union to co-operate with the other countries of the world on the basis of live and let live. Actual events have gone against our expectations. We face today a new kind of imperialism more deadly than anything we have ever seen before in all of mankind's history. It works with weapons against which the Charter made no specific provision just because the framers of the Charter did not visualize such a possibility. It is only when aggression assumes the classical form of armed invasion that the specific Articles of the Charter can be brought into action. Aggression through propaganda, through the "fifth column", through exploitation of economic backwardness in some countries, waging a war of aggression

à contrôler l'arme atomique. Nous regrettons que la question de la réglementation des armements de type classique n'ait pas fait de plus grands progrès. Nous déplorons également que la création d'une force armée internationale soit aussi loin d'être réalisée qu'elle l'était au début des activités des Nations Unies. Cette situation est, sans aucun doute, une cause de désappointement pour tous ceux qui sont ici présents et pour tous les peuples du monde. En fait, nous pouvons affirmer qu'elle s'est développée contre le désir fervent de tous les peuples du monde. Quoi qu'il en soit, cette situation existe et nous pouvons méditer sur les raisons qui l'ont provoquée.

En dépit de ses imperfections, le monde a réalisé des progrès depuis l'époque du cannibalisme et de la guerre pour le plaisir de tuer. La guerre provoquée par l'instinct belliqueux est devenue définitivement une pièce de musée. Aussi, si nous constatons que, de tous côtés, l'on se prépare à la guerre, c'est parce que nous ne pouvons pas nous accorder sur la politique à suivre. Je suis absolument convaincu que la cause du désarmement ne peut être servie que par la recherche d'un accord dans le domaine politique. Tout effort pour résoudre le problème du désarmement, y compris le contrôle et l'interdiction de l'énergie atomique, sera vain si nous ne parvenons pas à réaliser tout d'abord un certain degré d'accord politique.

J'aborderai maintenant la question politique; il me semble que c'est à juste titre que le Conseil de sécurité tient compte des limites qui lui sont imposées. Se rendre compte de ces limites n'est pas abdiquer ou rester passif devant la crise mondiale. Si nous nous rendions compte des limites qui nous sont imposées, nous pourrions alors mieux fonder notre force et l'employer de façon réellement profitable.

L'un des grands problèmes politiques qui se présentent au monde aujourd'hui est celui des traités de paix avec l'Allemagne, le Japon et l'Autriche. Or, les Puissances ont décidé que la question des traités de paix serait placée en dehors du rayon d'action de l'Organisation des Nations Unies. Quel que puisse être notre sentiment à ce sujet, à l'heure actuelle, ce problème ne relève pas de nous. Je ne vois pas ce que le Conseil de sécurité pourrait utilement faire en ce domaine.

Le second facteur qui restreint nos efforts, et dont nous devons tenir compte, est le développement de l'impérialisme de l'Union soviétique. L'on ne s'attendait pas à l'apparition de ce facteur. Dans les années qui ont précédé la création de l'Organisation des Nations Unies et lors de la Conférence de San-Francisco, les Gouvernements et les peuples du monde étaient unanimes pour s'attendre à ce que l'Union soviétique coopère avec les autres pays dans un esprit de tolérance mutuelle. Les événements sont venus démentir notre attente. Nous nous trouvons aujourd'hui en face d'une nouvelle sorte d'impérialisme, beaucoup plus dangereuse que tout ce que l'on a vu jusqu'ici dans l'histoire de l'humanité. Cet impérialisme se sert d'armes contre lesquelles la Charte ne contient pas de dispositions expressées, car les auteurs de ce document ne prévoyaient pas ce qui s'est passé. Ce n'est que lorsque l'agression assume la forme classique d'une invasion armée que tel ou tel Article de la Charte peut

in the form of a civil war—all these and other devices were not foreseen and safeguarded against by the framers of the Charter. This limitation of the United Nations is one of the fundamental causes of its weakness today. It is also the fundamental cause of the world's worries.

What, then, can the United Nations contribute towards the maintenance of peace? It has no force of its own. It has no financial resources of its own. Some of the important problems of the world are not within its scope of activities. Our Charter was designed more to meet the problems of the past than to meet the one problem of today.

In the face of all these limitations and difficulties there is one sphere where we can be useful and strong. That is the sphere of world public opinion. It is by the mobilization of the moral forces of the world that the United Nations today can make a real contribution. I am firmly convinced that if we should be courageous enough to deploy all the moral forces of the world, we could yet maintain the peace of the world.

During the fourth session of the General Assembly, my delegation asked the United Nations to consider the aggression of the Soviet Union against my country. The General Assembly contented itself with a resolution of abstract and remote principle.¹ Even today, when the question is before the Interim Committee, some delegations are only too prone to be passive, to say that what is past is past. I cannot conceive of any way of raising the prestige of the United Nations if we continue to hush matters. Proposals have been made to patch up things. Such proposals are calculated to preserve the United Nations as a piece of bureaucratic machinery. I am not interested in the United Nations as a piece of bureaucratic machinery; I am interested in the United Nations as a force for international justice and peace. As soon as it ceases to be such a force, a mere gigantic bureaucracy will serve no purpose whatever.

On this occasion when the President has brought our minds back to the fundamentals of our problem, namely, the peace and security of the world, I have offered my observations in the hope that our labours might be directed to fields where we can do really vital

¹ See *Official Records of the fourth session of the General Assembly, Resolutions, resolutions 291 (IV) and 292 (IV)*.

être appliqué. Les auteurs de la Charte n'ont pas prévu des agissements tels que l'agression au moyen de la propagande, de l'action d'une cinquième colonne, de l'exploitation de l'état économiquement arriéré où se trouvent certains pays, des agissements tels que l'agression sous forme de guerre civile; ils n'ont pas pris de mesures de sûreté contre des faits de ce genre. Ce manquement est l'une des principales causes de la faiblesse que manifeste aujourd'hui l'Organisation des Nations Unies. C'est également l'une des raisons principales de l'inquiétude qui règne dans le monde aujourd'hui.

Qu'est-ce que l'Organisation des Nations Unies peut donc faire pour contribuer au maintien de la paix? Elle n'a point de force qui lui appartienne en propre. Elle n'a pas de ressources financières. Certains des problèmes importants qui se présentent devant le monde ne rentrent pas dans le cadre de ses activités. Notre Charte a été rédigée pour faire face aux problèmes du passé plutôt qu'au seul problème qui se présente aujourd'hui.

Malgré toutes ces limitations et toutes ces difficultés, il y a un domaine dans lequel nous pouvons faire œuvre solide et utile. C'est le domaine de l'opinion publique mondiale. C'est en mobilisant les forces morales du monde que l'Organisation des Nations Unies peut se rendre vraiment utile. Je suis fermement convaincu que si nous avons suffisamment de courage pour mettre en action toutes les forces morales du monde, nous serions encore à même de maintenir la paix mondiale.

Au cours de la quatrième session de l'Assemblée générale, ma délégation a demandé à l'Organisation des Nations Unies d'examiner la question de l'agression commise par l'Union soviétique contre mon pays. L'Assemblée générale s'est bornée à adopter une résolution qui ne portait que sur un exposé de principe abstrait et sans grand lien avec le sujet¹. Même aujourd'hui, alors que cette question est soumise à la Commission intérimaire, certaines délégations n'ont que trop tendance à être passives, à déclarer qu'il n'y a pas lieu de revenir sur le passé. Je ne vois pas comment on servirait le prestige de l'Organisation des Nations Unies en continuant à vouloir laisser certaines questions sous le boisseau. Certaines propositions ont été formulées pour permettre de raccommorder les choses. Elles ont pour but de prolonger l'existence de l'Organisation des Nations Unies en tant que machine bureaucratique. Or, l'Organisation des Nations Unies ne m'intéresse pas en tant que machine bureaucratique; elle m'intéresse en tant que force contribuant au maintien de la justice et de la paix internationales. Si elle cesse d'être cette force, elle ne sera d'aucune utilité, car une bureaucratie gigantesque qui n'est qu'une bureaucratie ne sert à rien.

Le Président ayant attiré notre attention sur les aspects importants du problème qui nous préoccupe, c'est-à-dire la paix et la sécurité du monde, j'ai saisi l'occasion de présenter ces observations en espérant que nous pourrions orienter nos travaux dans une

¹ Voir les *Documents officiels de la quatrième session de l'Assemblée générale, Résolutions, résolutions 291 (IV) et 292 (IV)*.

work and not stray to fields where we would be indulging in much talk and in make-believe acts.

The PRESIDENT: Before calling on the next speaker, the representative of Yugoslavia, I should like, for the efficient conduct of our business, to ask him if he is going to deal, at least in part, with the question of India and Pakistan. If he is not, I would suggest that speakers who deal with the India-Pakistan question should be given priority as regards speaking, and the representative of Yugoslavia could speak later.

Mr. BEBLER (Yugoslavia) (*translated from French*): I am quite willing to allow other members to speak first, as it is my intention to address my remarks solely to the statement made by the President at the beginning of this meeting.

Mr. VITERI LAFRONTE (Ecuador) (*translated from Spanish*): I wish to return for the moment to the item on the agenda and to say a few words on the India-Pakistan question, because I feel that we should not end today's meeting without making some reference to the able and decisive work of the United Nations Commission for India and Pakistan, which was established by the Security Council.

The Security Council has appointed a representative responsible for making the preparations for a plebiscite, for preparing a programme of demilitarization, and for proceeding to that demilitarization. As several of my colleagues have pointed out, this appointment represents a new step in the Security Council's endeavour to solve the difficult problem of India and Pakistan.

This decision was a result of a suggestion made by the commission of five persons designated by the Council. As soon as we received that suggestion we realized the conviction felt by a group which said: "We have done all we can to bring about an agreement between the parties; we believe that, jointly and as a group, we can do no more, and we suggest that our task be entrusted to a single individual."

The Commission's suggestion was approved by the Council and I think it only just, while taking this new step, to recall the Commission's good work.

In connexion with the election we have just completed, names of high distinction and great prestige were mentioned, thus proving that when the Security Council wishes measures to be undertaken on its behalf, it seeks to enlist the co-operation of persons of pre-eminent stature. One of those names was that of Sir Owen Dixon, and the Ecuadorean delegation took great pleasure in voting for his appointment.

direction qui nous permettra de faire vraiment œuvre utile et de ne pas nous engager sur un terrain où nous ne ferons que parler et nous livrer à de simples palinodies.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Avant de donner la parole au prochain orateur, le représentant de la Yougoslavie, je voudrais, pour la bonne marche de nos travaux, lui demander s'il a l'intention de parler, tout au moins en partie, de la question de l'Inde et du Pakistan. Si cela n'est pas dans ses intentions, je proposerais de donner priorité aux orateurs qui désirent traiter de cette question, et le représentant de la Yougoslavie pourra prendre la parole ensuite.

M. BEBLER (Yougoslavie): Je cède volontiers mon tour de parole, étant donné que mon intention est de parler uniquement de l'intervention que le Président a faite au début de cette séance.

M. VITERI LAFRONTE (Equateur) (*traduit de l'espagnol*): Je voudrais maintenant revenir à la question qui figure à l'ordre du jour, c'est-à-dire la question Inde-Pakistan et ajouter quelques mots à ce qui a été dit, parce qu'il ne me semble pas possible que la séance de ce jour prenne fin sans que l'on mentionne l'œuvre si habile et si courageuse qu'a accomplie la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, créée par le Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité vient de nommer un représentant chargé de l'œuvre de préparation du plébiscite, chargé de préparer un programme de démilitarisation et de procéder à cette démilitarisation. Ainsi que l'ont indiqué plusieurs membres du Conseil, ce mandat constitue un nouveau pas dans l'action entreprise par le Conseil de sécurité en vue de parvenir à une solution du difficile problème de l'Inde et du Pakistan.

Cette décision a eu justement son origine dans la proposition soumise par la commission de cinq membres nommée par le Conseil de sécurité. Dès le moment où nous avons reçu cette proposition, nous avons pu juger de la conviction dont était animé un organisme qui déclarait ce qui suit: "Nous avons fait tout notre possible pour que les deux parties parviennent à un accord; nous estimons que, en tant que groupe et conjointement, nous ne pouvons faire davantage et nous proposons que l'on confie notre tâche à une seule personne."

La proposition de la commission a été approuvée par le Conseil et, au moment même où nous faisons un nouveau pas vers la solution du différend, je crois qu'il est équitable de rappeler l'œuvre excellente accomplie par la commission.

A l'occasion de l'élection à laquelle nous venons de procéder, l'on a prononcé des noms de personnes d'une haute distinction et d'une haute réputation. Il a été ainsi montré que le Conseil de sécurité, lorsqu'il désire confier à une personne des fonctions à accomplir en son nom, se préoccupe de rechercher la coopération de personnalités de premier plan. Parmi ces noms se trouvait celui de Sir Owen Dixon. C'est avec le plus grand plaisir que la délégation de l'Equateur a voté en sa faveur.

The problem of demilitarization will undoubtedly present many technical complexities of purely military character. On that account, however, it would not be appropriate to neglect the importance of having named a judge to discharge the difficult functions of United Nations representative. This shows our confidence that a member of this profession will seek to bring about, on a basis of justice and equity, the solution we all desire.

I feel sure that it will be found necessary and desirable to place on the staff of the United Nations representative high military authorities to assist him and co-operate with him in all truly technical military matters.

The Security Council is anxious that this step should be fully effective and that the solution with which we are all concerned should be brought about as speedily as possible.

Mr. CHAUVEL (France) (*translated from French*): I am glad to associate myself with what has been said by several members, particularly by the representatives of the United States and the United Kingdom.

The French delegation welcomes the appointment of a mediator for the Kashmir dispute, as well as the fact that Sir Owen Dixon has been able to accept that important post.

I was highly gratified by the comments of the representatives of the interested parties upon the decision taken by us. It is clear that the success of the mission will very largely depend upon the co-operation vouchsafed it by the New Delhi and Karachi Governments. The French delegation does not doubt that those two Governments, which have just given a solemn and public token of their will to eliminate the causes of the conflict between them, will avail themselves of the opportunity offered to them to settle a dispute the gravity and protracted character of which has rightly alarmed us all; and to do so under conditions which are highly honourable for both parties and most likely to guarantee the interests involved. My delegation, and I am sure all others represented here, hope that the will for understanding and co-operation, without which the wisest of procedures and the best of measures would remain useless, will be manifested on all sides.

The PRESIDENT: As there are no further speakers on the India-Pakistan question, I wish to extend the Council's thanks to the representative of Pakistan and to the Chairman and other members of the United Nations Commission for India and Pakistan.

Sir Mohammad Zafrulla Khan, representative of Pakistan; Mr. Samper, Acting Chairman of the United Nations Commission for India and Pakistan; and other members of the Commission, withdrew.

The PRESIDENT: With reference to a point raised by the representative of China, I should like to mention

Il est certain que le problème de la démilitarisation présentera de nombreux aspects techniques d'ordre purement militaire. Il ne faut pas pour cela négliger l'importance que présente le fait d'avoir nommé un juge pour ces difficiles fonctions de représentant des Nations Unies; l'on a montré ainsi toute la confiance que l'on fait aux qualités professionnelles d'un juriste pour faire prévaloir la justice et l'équité dans la recherche de la solution à laquelle nous désirons tous parvenir.

Je suis sûr qu'il sera utile et même indispensable que, parmi le personnel qui accompagnera le représentant des Nations Unies, figurent des personnes hautement compétentes en matière militaire. Ces personnes aideront le représentant et coopéreront avec lui pour toutes les questions qui relèvent réellement de la technique militaire.

Ce que le Conseil de sécurité désire, c'est que cette mesure soit appliquée avec efficacité et que la solution que nous recherchons tous intervienne le plus rapidement possible.

M. CHAUVEL (France): Je m'associe bien volontiers à ce qui a été dit par plusieurs d'entre nous, et notamment par les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

La délégation française ne peut que se réjouir de la désignation d'un médiateur dans l'affaire du Cachemire, et du fait que Sir Owen Dixon a pu accepter cette si importante mission.

Je tiens, en outre, à dire toute la satisfaction que j'ai éprouvée à entendre les commentaires qu'ont faits, sur la décision prise, les représentants des parties. Il est clair, en effet, que le succès de cette mission dépendra, dans la plus large mesure, de la collaboration qui lui sera apportée par les Gouvernements de New-Delhi et de Karachi. La délégation française ne doute pas que ces deux Gouvernements, qui viennent de donner un témoignage solennel et public de leur volonté de faire disparaître les causes du conflit qui les divisait, se prévaudront de l'occasion qui leur est offerte de régler, dans des conditions hautement honorables pour chacun en même temps que des plus propres à garantir les intérêts en cause, une contestation dont la gravité et la prolongation nous avaient si justement inquiétés. Je crois utile de marquer, en ce jour, l'espoir que la délégation française (comme, je pense, toutes les délégations ici représentées) forme de voir se manifester de toute part la volonté d'entente et de collaboration sans laquelle les procédures les plus savantes, les mesures les mieux prises, demeureraient sans effet.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Il n'y a plus d'orateur inscrit pour la question Inde-Pakistan; je remercie, de la part du Conseil, le représentant du Pakistan, ainsi que le Président et les membres de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan.

Sir Mohammad Zafrulla Khan, représentant du Pakistan; M. Samper, Président par intérim de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, et les membres de la Commission, se retirent.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Pour répondre à une question soulevée par le représentant de la Chine,

that, when I spoke of the regulation of armaments in my preliminary statement, I meant exactly that; I used the same terminology as is used in Article 26 of the Charter. I spoke of armaments in general and of any kind; I did not limit my statement to conventional armaments. I meant to include atomic weapons and all other weapons of mass destruction.

I wish this point to be quite clear and to be placed in the record of this meeting.

Mr. BEBLER (Yugoslavia) (*translated from French*): At the beginning of this meeting the President, referring to the present world tension, addressed a general appeal to the permanent and non-permanent members of the Security Council. My delegation feels that, in so doing, he was perfectly justified in emphasizing that in the eyes of public opinion we—and I am speaking of the Council as a whole—are very far from playing the part which we are called upon to play in international life: that of a great artisan of peace and of international understanding.

Our agenda contains a long list of questions. We do not mention them. I of course share the opinion of those who hold that failure to discuss these questions is perhaps a good omen, since it can be taken to mean that they are not "burning" questions. However, as the President pointed out, there are problems to which that optimistic view obviously cannot apply. Some of them are not taken up despite the fact that they are immediate and pressing.

The President was right in mentioning the question of the admission of new Members. Some States applied for admission to membership in the United Nations in 1946 and 1947. They have been waiting for the past three or four years. It is to be deplored that these States have not been admitted as a result of a lack of agreement on the question as to how many of them should be included in the first group of new Members to be admitted. The prestige and success of the United Nations call for an immediate solution to that problem.

Moreover, I feel that I must refer to the problems of armaments. These are particularly grave problems since the armaments race adds to international tension which in turn speeds up that race. Who, other than the Security Council, can rescue the world from this vicious circle?

The Security Council must, of course, be in a moral position to do so. It is therefore essential that the Council itself should be able to function. Its composition should be such as to permit it to take, with authority, whatever initiative may be required.

Unfortunately, we cannot say that all is well within the Security Council. We are divided on a vital question, that of the representation of a permanent member, China. As I told the Press the other day, I consider that the time has definitely come for that question to be solved. There is, in our opinion, only one possible solution, that of admitting to our table the representative of the Government of the People's

je tiens à souligner que lorsque, dans ma déclaration préliminaire j'ai parlé de réglementation des armements, c'est bien précisément ce que j'ai voulu dire. J'ai employé les termes même de l'Article 26 de la Charte. J'ai parlé des armements en général et de toutes les sortes d'armements, sans me limiter aux armements de type classique. Mon intention était d'inclure dans mes propos les armes atomiques et toutes les autres armes de destruction en masse.

Je tiens à préciser ce point et je désire que cette explication figure au compte rendu de la présente séance.

M. BEBLER (Yougoslavie) : Au début de cette séance, le Président a fait, en termes généraux, un appel aux membres permanents et non permanents du Conseil, au sujet de l'actuelle tension internationale. Ma délégation estime qu'il a eu parfaitement raison de souligner, dans cet appel, que nous sommes — et je parle du Conseil comme d'un tout — aux yeux de l'opinion publique, bien loin de tenir le rôle que nous sommes appelés à jouer dans la vie des peuples, le rôle de grands artisans de la paix et de l'entente internationales.

Notre ordre du jour comporte une longue liste de questions. Nous n'en parlons pas. Je partage évidemment l'opinion de ceux qui affirment que le fait de ne pas discuter ces questions est peut-être un bon signe puisqu'il peut signifier qu'il ne s'agit pas là de questions "brûlantes". Cependant, ainsi que le Président la fait remarquer, il y a des problèmes auxquels cette thèse optimiste ne peut, de toute évidence, s'appliquer. Certains d'entre eux ne sont pas discutés malgré leur caractère de brûlante actualité et de grande urgence.

Avec raison, le Président a mentionné la question de l'admission de nouveaux Membres. Certains Etats ont présenté une demande d'admission au sein des Nations Unies en 1946 ou en 1947. Leur attente dure depuis trois ou quatre ans. Le fait de ne pas admettre ces Etats, faute d'accord sur la question de savoir combien d'entre eux peuvent être inclus dans le groupe des premiers nouveaux admis, est lamentable. Il serait urgent, pour le prestige et le succès de l'Organisation des Nations Unies, d'apporter une solution à cette question.

D'autre part, je ne puis passer sous silence les problèmes relatifs aux armements. Ils revêtent un caractère d'une gravité particulière, la course aux armements ajoutant à la tension internationale et celle-ci justifiant celle-là. Qui, si ce n'est le Conseil de sécurité, fera sortir le monde de ce cercle vicieux?

Evidemment, il faut que le Conseil de sécurité en soit moralement capable, et, pour cela, il est nécessaire qu'il soit à même de fonctionner. Il faut qu'il soit composé de façon à pouvoir prendre avec autorité les initiatives commandées par les circonstances.

Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de dire que tout va pour le mieux à l'intérieur de notre Conseil. Nous sommes divisés sur la question capitale de la représentation d'un membre permanent: la Chine. Comme je l'ai déjà déclaré l'autre jour à la presse, je considère qu'il est grand temps de résoudre cette question. Il n'y a, à notre avis, qu'une solution possible: celle qui consiste à admettre à notre table

Republic of China, the only Chinese Government worthy of that name. Our failure to take that decision has resulted in the absence from the Council, through no fault of its own, of one of its permanent members, a situation for which the majority of its members is to blame.

Moreover, is there still that majority of seven votes which the Charter requires for accepting the validity of the credentials of the Chinese delegate who is here at this time? I doubt that very much and I believe that the President should examine the situation and lead us to a speedy solution of that question which has remained in suspense for too long a period of time.

To avoid any misunderstanding, I wish to point out that such a decision should be taken immediately, not because of the intentional absence of another permanent member, but despite that absence. It should be taken in the interests of the United Nations; it should be taken because the Charter requires the presence of China in the Security Council; that is clearly stipulated in Article 23. It should be taken because China's absence constitutes the most flagrant violation of the principle of universality of the United Nations, since it concerns a country the population of which is larger than that of the whole of Europe or even of the two American continents combined.

In our opinion, we should deal with this question first and should devote one of our forthcoming meetings to it. This is the first task awaiting not only the permanent members of the Council but also and especially the non-permanent members, since the latter seem less divided on this point—which, incidentally, is no more than a reflection of the general state of affairs in our troubled world.

This last factor is an additional reason for our attitude with regard to the part to be played by large and small countries. This attitude was clearly stated by my country's Minister for Foreign Affairs, Mr. Kardelj, during a general debate at the last session of the General Assembly, when he said:²

"We are far from under-estimating the part which the great Powers are at present playing in international life and, particularly, in the defence of peace. We believe, however, that the co-operation on an equal basis of the small Powers in all efforts towards strengthening the peace is essential if the peace is to be not merely a peace for the great Powers but also one between the great Powers and the small, i.e., a peace between equal nations, a peace for all and not only a peace for the strong and the mighty."

For that real, just and indivisible peace, we are prepared to do everything which is necessary. As a member

² The following quotation is a translation of Mr. Bebler's translation into French of an address delivered in Russian at the 228th plenary meeting of the General Assembly. For the summary record of that meeting, see *Official Records of the fourth session of the General Assembly, Plenary Meetings*, page 66.

le représentant du Gouvernement de la République populaire de Chine, seul Gouvernement chinois qui soit digne de ce nom. Faute par nous de prendre cette décision, l'un des membres permanents se trouve, malgré lui en somme, absent du Conseil, par la faute de la majorité des membres qui le composent.

D'ailleurs, existe-t-il toujours la majorité de sept voix prévue par la Charte pour considérer comme valables les lettres de créance du délégué chinois ici présent? J'en doute fort, pour ma part, et je crois qu'il serait du devoir du Président d'étudier cette situation et de nous guider vers une rapide solution de cette question, qui est restée trop longtemps en suspens.

Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, je précise qu'une telle décision doit être prise d'urgence, non pas en raison de l'absence volontaire d'un autre membre permanent, mais malgré cette absence. Elle doit être prise dans l'intérêt de l'Organisation des Nations Unies; elle doit être prise parce que la Charte exige la présence au Conseil de sécurité de la Chine, expressément mentionnée à l'Article 23. Elle doit être prise parce que l'absence de la Chine constitue la plus flagrante des infractions au principe de l'universalité de l'Organisation des Nations Unies, étant donné qu'il s'agit d'un pays dont la population est plus nombreuse, par exemple, que celle de toute l'Europe, ou encore que celle des deux continents américains réunis.

A notre avis, c'est là la première question que nous devrions aborder, et nous devrions y consacrer l'une de nos prochaines séances. C'est la première tâche qui attend, non seulement les membres permanents du Conseil, mais surtout ses membres non permanents; car, sur ce point, ils paraissent moins divisés que les membres permanents (ce qui, d'ailleurs, n'est que le reflet de l'état de choses général qui règne dans notre monde tourmenté).

Il y a, dans cette dernière constatation, une raison supplémentaire de notre attitude à l'égard du rôle respectif des grands et des petits pays. Notre attitude a été clairement exprimée par le Ministre des affaires étrangères de mon pays, M. Kardelj, au cours du débat général qui s'est déroulé au début de la dernière session de l'Assemblée générale, lorsqu'il disait²:

"Nous sommes loin de sous-estimer le rôle joué en ce moment par les grandes Puissances dans la vie internationale et plus particulièrement dans la défense de la paix. Nous considérons néanmoins que la coopération sur une base d'égalité des petites Puissances à tous les efforts en vue de renforcer la paix est indispensable si la paix doit être une paix non seulement pour les grandes Puissances, mais aussi entre les grandes Puissances et les petites Puissances, c'est-à-dire une paix de nations égales, une paix pour tous et non seulement une paix pour les forts et pour les puissants."

Pour cette paix véritable, juste et indivisible, nous sommes prêts à faire tous les efforts nécessaires. En

² M. Bebler donne ici une traduction de la déclaration faite en russe par M. Kardelj à la 228ème séance plénière de l'Assemblée générale. Le compte rendu analytique de ce discours figure dans les *Documents officiels de la quatrième session de l'Assemblée générale, séances plénières*, page 72.

of the Council, my country is prepared to co-operate in any plan and to give its support to any step directed towards that end, any step aimed at raising the prestige of the United Nations, by showing that the United Nations, as an organization, is equal to its task and that its work, its enterprises and its successes are an expression of that which is deepest and most common to all peoples: the desire for a lasting peace.

The PRESIDENT: I have no other speakers on my list. I therefore propose to adjourn the meeting.

The meeting rose at 5.45 p.m.

notre qualité de membre du Conseil, nous sommes prêts à collaborer à tout projet et à prêter notre appui à toute initiative allant dans le même sens et ayant pour but d'augmenter le prestige des Nations Unies en montrant au monde que les Nations Unies sont, en tant qu'organisation, à la hauteur de leur tâche et expriment, par leur travail, leurs entreprises et leurs succès, ce qu'il y a de plus profond et d'absolument commun à tous les peuples: le désir d'une paix durable.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Il n'y a plus d'orateur inscrit; je propose en conséquence de lever la séance.

La séance est levée à 17 h. 45.